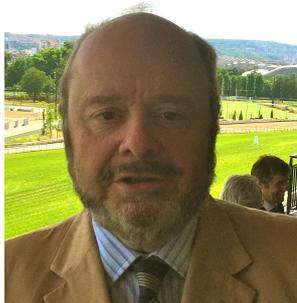




Quelles priorités ?



par *Hubert Tassin – Président des P.P.*

Tout au long des 95 *Grain de Sel*, j'ai proposé de nombreuses évolutions de stratégie du Galop, des priorités en matière d'investissement, de management de la société-mère, sur des pistes d'actions pour améliorer la vie quotidienne des propriétaires. J'ai aussi affirmé à maintes reprises que toutes ces propositions avaient un objectif final, contenu dans l'objet social de notre institution : les allocations et primes, moteur des acteurs de la filière.

Des réformes institutionnelles ?

Je suis absolument convaincu qu'on ne pourra améliorer notre sort et éviter les risques de récession sans une profonde modification des méthodes de gestion et, sans doute, de leur management, pour en améliorer les performances et obtenir le choc de productivité indispensable pour entamer une nouvelle étape de développement.

Mais le débat ne saurait se concentrer sur une petite guéguerre pour la répartition de sièges autour de la table des instances décisionnaires entre des catégories qui, toutes, doivent viser l'intérêt général

Vendredi 23 octobre 2015 – N°96

et ne devraient surtout pas ressortir des cabales de palais aux ressorts peu transparents.

Opposer les représentants des propriétaires et des éleveurs aux représentants régionaux voire à des bénévoles choisis « pour leur compétence » (les cooptés) est vain. Vain parce que nous sommes tous sur le même bateau, parce que la plupart des éleveurs sont propriétaires, qu'il en est de même pour les entraîneurs, ce qui est aussi le cas des présidents d'hippodromes de province et d'une écrasante majorité de ceux qui vont finalement siéger au Comité de France Galop. Une bataille d'égos catégoriels n'a pas lieu d'être. Ensuite parce qu'il aura fallu plus de cinq ans pour proposer, négocier et adapter un nouveau décret fixant les règles institutionnelles des filières. Faire de la révision de ce décret et, ensuite, d'une modification des statuts une priorité me semble relever plus d'une lutte autodestructrice que d'une volonté de régler les problèmes urgents des acteurs des courses en France.

Faut-il lancer un nouvel audit pour juger de la situation de France Galop et de la spécialité en général, avant de réfléchir à des réformes qui seront ensuite soumises aux instances représentatives pour avis, puis au Conseil d'Administration... avant d'être mises en œuvre ? Je doute de l'efficacité de la méthode. A chaque présentation des comptes, tous les représentants des associations au Comité de France Galop, même les plus critiques, louent la clarté et la transparence des chiffres et de la présentation. La situation est assez simple à comprendre, et on a vu que la plupart des audits permettaient surtout de souligner des erreurs du passé plutôt que d'agir sur l'avenir. Je crois en la



vertu de l'action rapide, ce que beaucoup de managers appellent les premiers cent jours.

Ou une réforme de la méthode?

En matière de réforme du management et du fonctionnement de France Galop et même de l'ensemble de l'Institution des courses, j'ai le sentiment que les axes de travail devront être éloignés de ces préoccupations qui relèvent de façon étroite d'un décompte du nombre de sièges attribués à tel ou tel groupe.

Il faut d'abord rassembler les forces vives du Galop, par une remise à plat de la concertation en amont de la prise de décisions. Sur les plans essentiels, on doit arriver aux Conseils d'Administration avec un consensus entre les principales associations afin d'obtenir le meilleur accord possible. Ce n'est pas facile, mais il faut que ce soit possible. Une fois la décision prise, il sera alors possible de raccourcir les délais d'application en s'appuyant sur une direction resserrée et forte. On peut ainsi parfaitement concilier les impératifs de la vie associative et l'efficacité du management d'entreprise que tout le monde appelle de ses vœux à chaque élection.

Il faut enfin avoir une ambition à la hauteur de l'enjeu. Faire des économies dans le fonctionnement de France Galop est une évidence et la mandature qui s'achève s'y est attelée, réduisant les charges de diffusion des images, l'enveloppe de relations publiques mais aussi le nombre de collaborateurs. Et c'est donc, non plus à l'échelle de France Galop mais de l'Institution tout entière que nous devons trouver des objectifs plus ambitieux. Je l'ai souvent affirmé : les achats, les feuilles de paye, l'informatique et le numérique, la

communication sur l'image des courses...toutes les fonctions non « métier de la spécialité », cela peut être mis en commun avec le Trot et le PMU, et permettre au final plus d'efficacité et d'importantes économies.

Pour financer une politique de développement

Il serait ensuite très tentant de considérer que ces économies vont permettre d'abonder l'enveloppe des allocations. Hélas, nous n'en sommes pas encore là.

Le premier objectif va être de maîtriser et de résorber le déficit de l'Institution qui, pour la seconde année consécutive, va alourdir notre trajectoire financière. C'est le préalable à l'indispensable conclusion d'un protocole d'accord avec le premier partenaire des courses : l'État. Cet accord pluriannuel devra être gagnant-gagnant pour engager une croissance durable. Nous avons besoin de financement pour assurer les trois ambitions de l'avenir : les allocations dont dépendent les investissements des acteurs, le PMU qui doit pouvoir se battre à égalité avec la Française des Jeux bénéficiaire d'un soutien public apparemment sans faille. Et enfin, la communication de l'ensemble.

Il ne faut évidemment en aucun cas renoncer à une politique dynamique de développement, condition *sine qua non* pour éviter de tomber dans une spirale de récession. Face à l'univers concurrentiel qui est le nôtre, c'est sur le PMU qu'il faut concentrer la force de frappe, sans pour autant abandonner notre politique à destination des propriétaires et du public. Il peut en effet être question de concentrer les budgets sur un seul hippodrome parisien, si

Le Grain de Sel du vendredi

29, rue Claude Terrasse 75016 Paris • Tél. 01 46 21 80 82 • Fax 01 46 21 80 85
associationpp@yahoo.fr • www.lespp.fr



prestigieux soit- il, et abandonner tous les autres. Or il va falloir profondément moderniser les hippodromes pour les équiper des nouvelles technologies qui bouleversent les modes de consommation y compris dans notre univers des paris et du jeu.

On le voit bien, ce ne sont pas les priorités qui manquent et il faudra bien les hiérarchiser.

Et s'il n'y avait qu'une seule priorité ...

L'important, me semble-t-il, est d'avoir une vision globale et de moyen terme. Surtout, il faut savoir la partager avec l'ensemble des acteurs, bien sûr, mais aussi avec le grand partenaire des courses :L'État. Toutes les réformes que nous devons engager, toutes les économies à réaliser, tous les développements indispensables pour ne pas nous laisser marginaliser doivent conduire à une meilleure redistribution des allocations et des primes aux propriétaires et aux éleveurs. C'est le carburant qui fait fonctionner le moteur. Sans ce carburant, tous les autres efforts sont vains !

On peut – en période électorale – se gargariser de jolies formules, se lancer dans des usines à gaz autour des statuts, du partage des sièges et du pouvoir... Tout cela est vain face à la priorité des priorités, qui fonde l'objet social même de notre Institution. Le rassemblement de toutes les forces vives du Galop français, c'est l'engagement électoral que nous devons tous prendre pour servir l'intérêt général. C'est celui que l'Union du Galop portera évidemment dans le cadre de ses engagements.

Si vous ne recevez pas ce bulletin hebdomadaire par mail, il suffit de vous inscrire en nous adressant un courriel à associationpp@yahoo.fr